

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: WOLMANIT CX-8WB_FAMILY

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0023

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013434-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 1	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	5
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	7
6. Autres informations	11
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	11
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 2	12
2. Composition du méta-RCP	12
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	13
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	14
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	16
6. Autres informations	20
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	20

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

WOLMANIT CX-8WB_FAMILY

1.2. Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Wolman Wood and Fire Protection GmbH
Adresse	Dr.-Wolman-Strasse 31-33 Wolman Registrierung WR 76547 Sinzheim Allemagne

Numéro de l'autorisation

FR-2021-0023

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0013434-0000

Date de l'autorisation

10/03/2022

Date d'expiration de l'autorisation

29/03/2031

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Wolman Wood and Fire Protection GmbH

Adresse du fabricant

Dr.-Wolman-Strasse 31-33 76547 Sinzheim Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Dr.-Wolman-Strasse 31-33 76547 Sinzheim Allemagne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1279 - Cu-HDO
Nom du fabricant	Wolman Wood and Fire Protection GmbH
Adresse du fabricant	Dr. Wolman Strasse 31 – 33 76547 Sinzheim Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Dr. Wolman Strasse 31 – 33 76547 Sinzheim Allemagne
Substance active	6 - Carbonate de cuivre basique
Nom du fabricant	Spiess-Uranial Chemicals GmbH
Adresse du fabricant	Frankenstraße 18 b 20097 Hamburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Frankenstraße 18 b 20097 Hamburg Allemagne

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Cu-HDO		Substance active	312600-89-8		2,8 - 2,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	13,04 - 13,04
2-Aminoéthanol	2-Aminoethanol; ethanolamine	Substance non active	141-43-5	205-483-3	28,6 - 31,6
Acide 2-Ethylhexanoïque	2-Ethylhexanoic acid	Substance non active	149-57-5	205-743-6	4,9 - 4,9
Acide n-Heptanoïque	n-Heptanoic acid	Substance non active	111-14-8	203-838-7	3,1 - 3,1
Polyéthylèneimine (50 % dans l'eau)	Polyethyleneimine (50 % in water)	Substance non active	9002-98-6	618-346-1	0 - 6

2.2. Type(s) de formulation

SL – solution soluble concentrée

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Cu-HDO		Substance active	312600-89-8		2,8 - 2,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	13,04 - 13,04
2-Aminoéthanol	2-Aminoethanol; ethanolamine	Substance non active	141-43-5	205-483-3	28,6 - 28,6
Acide 2-Ethylhexanoïque	2-Ethylhexanoic acid	Substance non active	149-57-5	205-743-6	4,9 - 4,9
Acide n-Heptanoïque	n-Heptanoic acid	Substance non active	111-14-8	203-838-7	3,1 - 3,1
Polyéthylèneimine (50 % dans l'eau)	Polyéthylèneimine (50 % in water)	Substance non active	9002-98-6	618-346-1	6 - 6

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL – solution soluble concentrée

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Susceptible de nuire au fœtus.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Corrosif pour les voies respiratoires.
Contient polyéthylèneimine.. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Ne pas respirer les .
Se laver soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter .
EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.
Appeler immédiatement .
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Champignons, insectes à larves xylophages, termites – usage industriel – traitement par imprégnation sous vide ou à pression variable – intérieur/extérieur

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2, 3 et 4.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus
Nom commun: Insectes à larves xylophages
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Pas de donnée
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture brune, pourriture noire)
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Reticulitermes spp
Nom commun: Termites
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur (dans des usines de traitement dédiées)

Traitement préventif – Classes d'usages 1, 2, 3 et 4

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Traitement par imprégnation (vide pression ou à pressions variables)

Description détaillée:

-

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

Sans protection contre les termites :

Classe 1 :6,50 kg de produit/m3

Classe 2 :7,85 kg de produit /m3

Classe 3 : 7,85-9 kg de produit /m3

Classe 4 :

- Usage général :10,90-22,50 kg de produit/m3

- Classe 4 spéciale : 13-31,25 kg de produit/m3

Avec protection contre les termites :

Classe 1 :13,1 kg de produit /m3

Classe 2 :13,1 kg de produit /m3

Classe 3 : 13,81 kg de produit /m3

Classe 4 :

- Usage général : 13,81-22,50 kg de produit /m3

- Classe 4 spéciale : 13,81 - 31,25 kg de produit /m3

Une seule application

La classe d'utilisation « Classe 4 spéciale » cible spécifiquement le bois traité avec des applications ayant une durée de vie prolongée (par ex. Poteaux de transmission). Pour la classe d'utilisation «Classe 4 spéciale», une durée de vie entre 25 et 40 ans est attendue

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Dimensions et matériaux d'emballage

Jerrycan 30L en PE-HD à bouchon vissé.

Bidon de 60L en PE-HD à bouchon vissé.

IBC de 600L et 1 000L en PE-HD à bouchon vissé.

Container de transport de 30 000L en acier inoxydable.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.

- Diluer le produit dans de l'eau en fonction de l'usage souhaité conformément aux recommandations du pétitionnaire présentées dans la table de dilution ci-dessous et basées sur une absorption moyenne de 600 litres de solution par m³ de bois :

- Avec une protection contre les termites :

Classe 1 : 1,08 %

Classe 2 : 1,30 %

Classe 3 : 1,30-1,50 %

Classe 4 :

Usage général : 1,82 – 3,75 %

Classe 4 spéciale : 2,17 – 5,21 %

- Sans protection contre les termites :

Classe 1 : 2,18 %

Classe 2 : 2,18 %

Classe 3 : 2,30 %

Classe 4 :

Usage général : 2,30 – 3,75 %

Classe 4 spéciale : 2,30 – 5,21 %

- Le temps de fixation minimum est de 48h.

- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le bois traité pour une utilisation de classe 1 et 2 dans les zones résidentielles est limité aux constructions en bois à petite échelle et/ou statiques, qui sont entièrement recouvertes.

- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.

- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.

- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.

- Ne pas utiliser le bois préservé dans des plans d'eau ou des cours d'eau
- Les équipements personnels de protection suivants doivent être portés lors de la manipulation du produit (application du produit et nettoyage de la chambre de traitement) :
 - gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)
 - combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034)
 - chaussures de protection adaptées (EN 13832) lors de l'application du produit
 - protection faciale lors de l'application du produit.
- Le processus de dilution du produit doit être effectué à l'aide d'un système de dosage automatique.
- Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- Manipuler le produit et le bois fraîchement traité dans des pièces bien aérées.
- Le nettoyage du tunnel de traitement ainsi que le traitement sous pression du bois ne doivent pas être effectués par le même opérateur le même jour.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou de l'eau de boisson.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours:

- En cas d'exposition : consulter un médecin.

-En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin :

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

-En cas de contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

-En cas d'ingestion : rincer la bouche.

En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison.

-En cas d'inhalation : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes : Appeler immédiatement le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

Informations au personnel de santé / au médecin :

Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Le produit doit être stocké dans l'emballage d'origine, bien fermé et hors d'accès à toutes personnes non autorisées.

- Températures de stockage recommandées : de $\geq 0^{\circ}\text{C}$ à $+40^{\circ}\text{C}$

- Protéger du gel.

- A basses températures, une formation de cristaux est possible. Re-dissoudre les précipités en augmentant la température.

- Durée de vie : 24 mois.

--

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	Wolmanit CX-8M	Marché: FR
	Wolmanit CX-8WB	Marché: FR
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	FR-0013434-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Cu-HDO		Substance active	312600-89-8		2,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	13,04
2-Aminoéthanol	2-Aminoethanol; ethanalamine	Substance non active	141-43-5	205-483-3	28,6
Acide 2-Ethylhexanoïque	2-Ethylhexanoic acid	Substance non active	149-57-5	205-743-6	4,9
Acide n-Heptanoïque	n-Heptanoic acid	Substance non active	111-14-8	203-838-7	3,1

Polyethyleneimine (50 % dans l'eau)	Polyethyleneimine (50 % in water)	Substance non active	9002-98-6	618-346-1	6
-------------------------------------	-----------------------------------	----------------------	-----------	-----------	---

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP08 - Produits de protection du bois

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Cu-HDO		Substance active	312600-89-8		2,8 - 2,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	13,04 - 13,04
2-Aminoéthanol	2-Aminoethanol; ethanolamine	Substance non active	141-43-5	205-483-3	31,6 - 31,6
Acide 2-Ethylhexanoïque	2-Ethylhexanoic acid	Substance non active	149-57-5	205-743-6	4,9 - 4,9
Acide n-Heptanoïque	n-Heptanoic acid	Substance non active	111-14-8	203-838-7	3,1 - 3,1

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SL – solution soluble concentrée

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Susceptible de nuire au fœtus.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Ne pas respirer les .
Se laver soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter .
EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.
Appeler immédiatement
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Recueillir le produit répandu.
Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Champignons, insectes à larves xylophages, termites – usage industriel – traitement par imprégnation sous vide ou à pression variable – intérieur/extérieur.

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2, 3 et 4
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse, pourriture moelle) Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Reticulitermes spp Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur (dans des usines de traitement dédiées) Traitement préventif – Classes d'usages 1, 2, 3 et 4
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Traitement par imprégnation (vide pression ou à pressions variables) Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites : Classe 1 :6,50 kg/m3 Classe 2 :7,85 kg/m3 Classe 3 : 7,85-9 kg/m3 Classe 4 : - Usage général : 10,90-22,50 kg /m3 - Classe 4 spéciale : 13-31,25 kg /m3

Avec protection contre les termites :

Classe 1 :13,1 kg/m3

Classe 2 :13,1 kg/m3

Classe 3 : 13,81 kg/m3

Classe 4 :

- Usage general : 13,81-22,50 kg/m3
- Classe 4 spéciale : 13 ,81 - 31,25 kg/m3

Une seule application

La classe d'utilisation « Classe 4 spéciale » cible spécifiquement le bois traité avec des applications ayant une durée de vie prolongée (par ex. Poteaux de transmission). Pour la classe d'utilisation «Classe 4 spéciale», une durée de vie entre 25 et 40 ans est attendue.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Dimensions et matériaux d'emballage

Jerrycan 30L en PE-HD à bouchon vissé.

Bidon de 60L en PE-HD à bouchon vissé.

IBC de 600L et 1 000L en PE-HD à bouchon vissé.

Container de transport de 30 000L en acier inoxydable.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Appliquer le produit via un traitement sous vide ou sous pression variable.
 - Diluer le produit dans de l'eau en fonction de l'usage souhaité conformément aux recommandations du pétitionnaire présentées dans la table de dilution ci-dessous et basées sur une absorption moyenne de 600 litres de solution par m³ de bois:
 - Avec une protection contre les termites :
- Classe 1 : 1,08 %
- Classe 2 : 1,30 %
- Classe 3 : 1,30-1,50 %
- Classe 4 :

Usage général : 1,82 - 3,75 %

Classe 4 spéciale : 2,17 - 5,21 %

- Sans protection contre les termites :

Classe 1 : 2,18 %

Classe 2 : 2,18 %

Classe 3 : 2,30 %

Classe 4 :

Usage général : 2,30 - 3,75 %

Classe 4 spéciale : 2,30 - 5,21 %

- Le temps de fixation minimum est de 48h.

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.

- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le bois traité pour une utilisation de classe 1 et 2 dans les zones résidentielles est limité aux constructions en bois à petite échelle et/ou statiques, qui sont entièrement recouvertes.

- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.

- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.

- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.

- Ne pas utiliser le bois préservé dans des plans d'eau ou des cours d'eau.
- Les équipements personnels de protection suivant doivent être portés lors de la manipulation du produit (application du produit et nettoyage de la chambre de traitement) :
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)
- Une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034) doit être portée
- Portez des chaussures de protection adaptées (EN 13832) lors de l'application du produit.
- Porter une protection faciale lors de l'application du produit.
- Le processus de dilution du produit doit être effectué à l'aide d'un système de dosage automatique.
- Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- Manipuler le produit et le bois fraîchement traité dans des pièces bien aérées.
- Le nettoyage du tunnel de traitement ainsi que le traitement sous pression du bois ne doivent pas être effectués par le même opérateur le même jour.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou de l'eau de boisson.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Instruction de premiers soins:

Premiers secours:

- En cas d'exposition : Consulter un médecin.

-En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

-En cas de contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

-En cas d'ingestion : rincer la bouche.

En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Initié les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison.

Traitement spécifique : (si applicable).

-En cas d'inhalation : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes: Appeler immédiatement le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Le produit doit être stocké dans l'emballage d'origine, bien fermé et hors d'accès à toutes personnes non autorisées.
- Températures de stockage recommandées : de $\geq 0^{\circ}\text{C}$ à $+40^{\circ}\text{C}$
- Protéger du gel.

- A basses températures, une formation de cristaux est possible. Re-dissoudre les précipités en augmentant la température.
- Durée de vie : 24 mois.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

Wolmanit CX-8F

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

FR-0013434-0002 1-2

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Cu-HDO		Substance active	312600-89-8		2,8
Carbonate de cuivre basique	Copper(II) carbonate-copper(II) hydroxide (1:1)	Substance active	12069-69-1	235-113-6	13,04
2-Aminoéthanol	2-Aminoethanol; ethanolamine	Substance non active	141-43-5	205-483-3	31,6
Acide 2-Ethylhexanoïque	2-Ethylhexanoic acid	Substance non active	149-57-5	205-743-6	4,9
Acide n-Heptanoïque	n-Heptanoic acid	Substance non active	111-14-8	203-838-7	3,1

